



Comité Social d'Administration Local 23 mai 2024 Déclaration liminaire CGT

Monsieur le Président,

Ces 14 mai 2024 et 15 mai 2024 ont été marqués par des événements douloureux et tragiques faisant écho à la journée du 21 novembre 2022 pour la DGFIP. La CGT Finances Publiques 62 exprime toutes ses condoléances aux familles et proches endeuillées des agents pénitentiaires et gendarmes mobiles assassinés dans l'exercice de leurs fonctions et apportons tout son soutien au PREJ de Caen, aux gendarmes mobiles déployés en Nouvelle Calédonie et aux camarades de la CGT Pénitentiaire, de la CGT Intérieur. Au-delà du soutien indéfectible que nous apportons à l'ensemble de la famille pénitentiaire, nous réaffirmons l'attente d'une réelle prise en compte des moyens nécessaires à mettre en place face à cette violence grandissante et au risque encouru dont les agent-es de la Fonction Publique sont en première ligne.

À ce jour, le projet de loi Guérini « pour l'efficacité de la fonction publique », qui devrait être adopté à l'automne, n'a pas encore été officiellement présenté. Cependant, les annonces du ministre Guérini le 9 avril dernier sur une nouvelle contre-réforme de la fonction publique ont une fois de plus fait le buzz, à défaut de répondre aux vrais problèmes dont son gouvernement est lourdement responsable.

Quand on mène des **réformes anti-sociales**, qu'il n'a jamais été aussi difficile de se loger, de se chauffer, de faire le plein, de faire ses courses, et que des élections, annoncées comme une nouvelle claque pour le parti présidentiel approchent, quoi de mieux, en effet, que de revenir aux méthodes fondamentales : diviser les gens, un peu de bashing anti-fonctionnaires par ci, un peu de racisme par là, et un peu de regarde ton voisin au « chom-dû », « regarde Trucmuche au RSA » pour finir.

Le nombre de candidats aux concours de la fonction publique d'État est passé de 650 000 en 1997 à 227 000 en 2021 d'après une étude de la DGAFF. Dans le même temps, en monnaie constante, en pouvoir de vivre, les salaires des fonctionnaires ont reculé d'environ 17 % et le gel du point d'indice a été réaffirmé. Le coût de la vie a-t-il été gelé pendant cette période ? Bruno Le Maire expliquait que face à la crise inflationniste, « les revenus des Français ont augmenté ».

L'explosion de la pauvreté, du mal-logement, de la précarité énergétique, du recours alimentaire, la peur de la boîte aux lettres, semble affirmer l'inverse. Peut-être à une exception notable : les revenus des foyers les plus riches. C'est dans ce contexte, que l'on voudrait nous faire avaler la généralisation des salaires au « mérite », c'est-à-dire la porte ouverte à tous les clientélismes, à l'aggravation des discriminations faites aux femmes, et à l'accroissement des primes non prises en compte dans le calcul des pensions. En augmentant pas d'un centime bien sûr l'enveloppe générale des salaires, et même en continuant à « dégraisser », en facilitant les licenciements. Il est sûr qu'avec des méthodes pareilles, elle ne risque pas de gagner en attractivité notre Fonction Publique ! On demande aux agent-es sur un ton très infantilisant et impératif de faire le guignol, euh pardon, l'ambassadeur dans notre entourage amical, familial, dans les établissements scolaires, dans les salons, dans les événements populaires, etc, pour redorer l'image ternie. Cependant l'attractivité, c'est le lot des directeurs et de Bercy qui doivent prendre leurs responsabilités et remédier aux conséquences d'années de défaillance décisionnelle qui ont eu un impact lourd et non de celles des agent.es qui ont déjà suffisamment à penser et font preuve d'un professionnalisme remarquable malgré les conditions.

Guérini prétend briser le « tabou » du licenciement des fonctionnaires. Le licenciement ou la révocation des fonctionnaires n'a jamais été un tabou. Plusieurs dispositions statutaires permettent déjà de révoquer des fonctionnaires... S'agirait-il de renforcer ces dispositions et de faciliter les révocations pour « inaptitude » et, par la même occasion, continuer de salir notre image auprès des usagers en entretenant le cliché des fonctionnaires fainéants bons à rien ? Contre sens manifeste au passage car dans le secteur privé sur lequel on essaye de nous calquer, la principale cause de licenciement est la situation économique de l'entreprise, pas la supposée insuffisance professionnelle. La Fonction publique est normalement protégée des aléas économiques alors doit-on en conclure que l'État veut réduire sa masse salariale en raison de la situation macro-économique ? Après avoir conduit une politique économique désastreuse, à base de cadeaux fiscaux aux plus riches et de baisse des impositions des entreprises, le gouvernement va faire payer la facture aux services publics, et donc aux fonctionnaires avec une 1^{re} coupe budgétaire de 10 milliards d'euros. Cette annonce est irrecevable tant elle va avoir des conséquences désastreuses sur nos conditions de travail et sur la qualité de service rendu à la population. Nous aurions, au contraire, besoin de dizaines de milliards d'euros supplémentaires pour doter les services publics et la Fonction publique des moyens nécessaires à leur bon fonctionnement. Ces dizaines de milliards d'euros, vous les trouverez facilement du côté du premier poste des dépenses de l'État, à savoir les aides publiques inconditionnelles majoritairement captées par les grandes entreprises ou en renforçant les effectifs dédiés au Contrôle Fiscal. Comment véritablement lutter efficacement contre la fraude et l'évasion fiscale, en supprimant chaque année de nouveaux emplois dans une administration déjà frappée par des suppressions massives ces dernières années ?

L'objectif du gouvernement est clair : il casse la Fonction publique pour toujours plus de place au tout libéral, il est pris dans sa contradiction d'un discours qui se veut lutter contre l'évasion fiscale et la réalité où les services en charges des contrôles sont vidés de leurs agents jusqu'à parfois devoir fermer leur site pour leur taille devenue trop petite.

Et encore une fois, notre ministère est le plus touché. Dans les 10 milliards d'économies demandés en urgence aux ministères, notre ministère est impacté par une purge de 2 milliards ! 20 % des économies portées par notre seul ministère. Nous ne pouvons qu'être très inquiets par les conséquences de ces coupes budgétaires sur les moyens mis à notre disposition pour exercer nos missions. D'autant que de nouvelles coupes budgétaires sont annoncées pour 2025 au plus tard.

Ce manque de moyens a d'ores et déjà **un impact** dans la DDFiP du Pas-de-Calais.

En effet, il semblerait qu'environ 10 000 taxes d'habitation secondaire 2023 n'aient pas été taxées suite aux diverses réformes et réorganisations concernant la sphère foncière et surtout par un applicatif défaillant.

Lors du groupe de travail du 4 avril 2024 relatif au bilan 2023 et au dispositif 2024 des campagnes déclaratives et des avis. Nous vous avons demandé où se trouvait cette liste et dans quelles conditions il faudrait la traiter. La réponse fût surprenante : la direction aurait traité uniquement les avis supérieurs à 5000 € soit un nombre que nous imaginons dérisoire et ce choix aurait été fait pour ne pas surcharger les services. Les collègues sont effectivement surchargés mais ils aimeraient avoir les moyens de remplir correctement leurs missions dans la totalité et de manière rigoureuse... Si vous daigniez nous écouter quand nous pointons du doigt le manque de personnel au sein de notre administration nous n'en serions pas là car oui, vous avez beau prendre à la légère nos revendications portant sur l'arrêt des suppressions d'emploi, Monsieur Girault. Pour cette décision, se pose la question de la **rupture d'égalité** envers les contribuables et du **potentiel préjudice financier** subit entre autres par les collectivités concernées. Cet exemple, en est l'une des conséquences de la politique mortifère du gouvernement dont vous êtes le fossoyeur local tout comme la perte de 1500 déclarations papier en 2023 suite à des travaux de réorganisations de services que certains chefs tentent d'imputer aux collègues lors des entretiens professionnels...

Guérini affirme également vouloir en finir avec les catégories A, B, C et la fonction publique de carrière. Déjà, la loi dite de « Transformation de la Fonction publique » a remis en cause des éléments majeurs du statut des fonctionnaires. En imposant des « lignes directrices de gestion », en décapitant nos CAP, en supprimant les CHSCT de plein exercice, en favorisant le recrutement des contractuel·les, en mettant en place des restrictions au droit de grève, en restreignant à peau de chagrin la mobilité choisie,..., elle a considérablement limité

les droits collectifs des personnels pour favoriser la gestion « individuelle » des carrières et renforcer les prérogatives des employeurs.

Tout cela ne suffisait pas à Emmanuel Macron, dont la détestation des statuts et des conquies sociaux n'est plus à démontrer. C'est pour accélérer l'individualisation des agentes et agents, pour normaliser et généraliser le recours aux contractuel·les, pour nous mettre en concurrence les un·es contre les autres, pour diminuer encore et toujours les masses salariales (réduire les coûts comme ils disent) que cette nouvelle loi est programmée.

La CGT Finances Publiques 62 affirme, avec l'ensemble des organisations syndicales de fonctionnaires, qu'elle n'acceptera pas de remise en cause des garanties statutaires qui permettent la reconnaissance des qualifications et le droit à la carrière : catégories, grades, échelons. Ce projet législatif, pour ce que nous en connaissons, ne répond pas aux besoins de la fonction publique, de ses personnels, et emprunte des directions qui au contraire sont porteuses de reculs et mettrait en danger le Service Public déjà bien affaibli.

Ce 23 avril, à l'occasion de la première réunion du Conseil commun de la Fonction publique faisant suite à ces scandaleuses déclarations, la CGT a de nouveau interpellé le ministère sur les besoins et les revendications prioritaires des personnels, et en premier lieu **les salaires**. Ce n'est pas le petit acompte obtenu des négociations indemnitaires au sein de la DGFIP qui atténuera la priorité de cette attente.

La CGT a réitéré la demande de négociations urgentes portant notamment sur l'**augmentation de la valeur du point d'indice** en 2024, demande portée par toutes les organisations syndicales de la Fonction publique, qui exigent aussi l'ouverture de négociations sur les carrières, afin de redonner du sens à la grille indiciaire et de l'attractivité à l'emploi public. C'est bien **la revalorisation de la carrière** qui est attendue par les agent·es et non une rémunération au mérite.

Aucune organisation syndicale n'est demandeuse d'un nouveau projet de loi Fonction publique, dont la « concertation » est prévue d'être terminée à marche forcée le 20 juin, d'autant qu'il se confirme que ce qui est aujourd'hui présenté ne répond à aucune des préoccupations exprimées par les agents publics. La CGT a dénoncé la volonté du ministre, via son projet de loi, de continuer de précariser la Fonction publique, ouvrant ainsi la porte à sa politisation, ce qui serait une orientation contraire à l'intérêt général, et d'autant plus grave dans un contexte marqué par la progression de l'extrême droite.

Le dialogue social demande du temps et de la méthode. Il ne pourra y avoir d'évolution dans la Fonction publique sans un véritable processus de concertation et de négociation tenant compte des positions de chacun. Les organisations syndicales ont donc demandé que ces principes soient respectés, mais le ministère a confirmé sa ligne austéraitre et autoritaire en refusant encore d'augmenter le

point d'indice en 2024. Face à ce refus obstiné de dialoguer et de prendre en compte les besoins et les demandes des personnels, la CGT a quitté la séance.

La CGT appelle à s'inscrire dans toutes les actions menées à l'encontre de cette politique de destruction du service public, notamment pendant toute la période, y compris celle des Jeux olympiques et paralympiques, car les attaques contre les conquits sociaux, le climat belliqueux, la précarité, l'inflation, elles, ne connaissent pas la « trêve olympique ».

A l'image du gouvernement, de la DG, notre direction locale est tout autant méprisante, vis-à-vis des agents et de leurs représentants. Malgré les demandes des organisations syndicales pour prendre en compte la parole des agents des PCRPs, la direction locale a donné une fin de non-recevoir à nos sollicitations et souhaité continuer le rouleau compresseur des restructurations lors de ce CSAL du 23 mai 2024 en faisant cap à toute vitesse sur les PCRPs que vous réputez « trop nombreux ». On commence à avoir l'habitude ! D'autres collègues éreintés par le mépris et le peu de considération que la direction leur porte ainsi qu'à leur mission, vous ont adressé un courrier en janvier 2024 qui est resté lettre morte. Monsieur le Directeur, peuvent-ils espérer une réponse avant votre départ ?

Une fois de plus, la démonstration est faite que, pour la DG, comme pour notre direction, le « dialogue social » est essentiellement un **monologue antisocial**. Les choses doivent changer, le mépris du monologue antisocial **doit stopper**. Le dialogue social doit être réinstauré et les représentants des personnels doivent être écoutés et entendus pour que nous puissions avancer ensemble dans l'intérêt des agents et de notre administration. À l'heure où l'on nous vante les mérites du modèle managérial de la DGFIP qui permettrait à chacun de se projeter, il n'est pas trop tard pour changer !

On pourrait résumer votre passage au sein de notre direction à une destruction méprisante de notre réseau de proximité en appliquant avec acharnement la mise en place du « nouveau réseau de proximité » (NRP), diverses restructurations et la « relocalisation » des services publics des métropoles vers les villes moyennes.

La fermeture des petites trésoreries locales est souvent vécue comme un symptôme du retrait de l'État dans les territoires et comme la perte d'un expert de proximité sur les questions budgétaires et financières, dans un contexte marqué par des tensions quant au recrutement et à la formation des secrétaires de mairie. Si le déploiement des conseillers aux décideurs locaux est mis en avant par la DGFIP pour y remédier, encore faut-il que leur répartition soit adaptée aux besoins exprimés par les collectivités.

Seulement 32 % des communes rurales interrogées par la Cour des comptes considèrent que la nouvelle carte des implantations de la DGFIP est pertinente.

Le réseau des services de proximité de pleine compétence a été démantelé et réduit à sa portion congrue pour voir fleurir en alternative de simples « points de contacts », caractérisés surtout par les maisons et établissements France service, regroupant neufs « partenaires » de type service public.

L'Inspection Générale de l'Administration chiffre à 110 000 euros le coût moyen annuel d'une Maison France Service en 2020. L'Etat et la Banque des territoires financent 30 000 euros par an.

Face à la pénurie en emplois, la DGFIP est dans l'incapacité objective d'assurer la présence suffisante d'agents DGFIP au sein des EFS. La plupart des personnels des EFS sont des emplois précaires embauchés par les structures porteuses. Ils n'appartiennent pas aux différents grands réseaux des Services Publics. Logiquement, ils ne peuvent traiter un dossier. Ils n'ont pas accès aux outils métiers de ces services. Au mieux, ils disposent de canaux de contact. Ils rencontrent ainsi les **mêmes difficultés** que les usagers face à des administrations devenues injoignables ou quasi.

L'objectif à peine voilé de la DGFIP : **en finir avec une couverture du territoire par des services de pleine compétence** (de l'accueil à la résolution d'un dossier), **en finir avec l'accueil physique de la population...** pour le tout numérique.

D'ailleurs lors d'une visite d'une maison France Services, Gabriel Attal a présenté Albert, la nouvelle Intelligence Artificielle du service public, qui, selon le gouvernement, pourrait faire des miracles : Un agent conversationnel ayant pour mission d'effectuer « des procédures plus simples dans des délais plus rapides avec des réponses plus sécurisées pour des politiques publiques plus efficaces ». Il faut avouer que ce « plus plus plus » avec moins moins moins de moyens humains est pour le moins merveilleux et alléchant !

Albert devra, du côté des impôts, analyser les seize millions de demandes annuelles en ligne des usagers pour générer automatiquement des réponses adaptées en lieu et place des fonctionnaires. Et ce n'est pas tout ! Il pourrait être utilisé pour retranscrire les audiences judiciaires et les comptes-rendus médicaux. Tel un super héros, il pourra élaborer un protocole de gestion des pénuries, et même détecter les incendies et feux de forêt. C'est toute la panoplie de l'argumentaire techno-solutionniste qui est mobilisée ici. La technologie comme un pouvoir magique, un remède miracle. L'argument – paradoxal – de Gabriel Attal : « l'IA sera une chance pour remettre l'humain au cœur des services publics ». Difficile de comprendre en quoi mettre à distance les fonctionnaires derrière l'automatisation d'Albert pourrait offrir une quelconque dose d'humanité. Cela ressemble vaguement à une immersion vers le monde d'Inner City de Jean-Marc Ligny où nous perdrons les humains dans le monde virtuel : dans la Haute Réalité !

Dans nos vies connectées, nous expérimentons déjà difficilement la relation aux messages enregistrés ou autres assistants vocaux, qui tournent en boucle alors que nous cherchons au contraire désespérément à parler à un humain que nous ne

trouvons plus. Ce n'est pas parce que cette IA s'appelle Albert, belle tentative rassurante d'anthropomorphisme tout comme pour sa collègue RH interministérielle Rebecca, que celle-ci deviendra plus conviviale et chaleureuse.

Depuis votre arrivée, le Pas-de-Calais a vécu de terribles événements qu'ils concernent dernièrement des catastrophes climatiques : sécheresses, canicules, tornade, inondations d'une ampleur exceptionnelle, touchant de près nos équipes, mais surtout nous n'oublierons pas Ludovic Montuelle notre collègue assassiné dans l'exercice de ses fonctions ainsi qu'Hélène notre collègue qui l'accompagnait durant ce contrôle et qui a été séquestrée. Vous nous avez souvent rappelé que **les mots ont un sens** ! Nous vous le rappelons à notre tour. Lors de notre action intersyndicale ce 16 mai 2024 au séminaire du Contrôle Fiscal à Samer, vous avez clamé à l'assistance, je cite « c'est une prise d'otage » et que vous alliez appeler la police... Vos propos nous choquent et ont choqué bon nombre de collègues eu égard à cet événement tragique qui s'est produit à Bullecourt et a profondément heurté nos collègues.

Nos collègues Ludovic et Hélène ont été « pris en otage ». Les victimes de l'attentat du Bataclan ont été « prises en otage ». Une action syndicale, déclarée, et entièrement pacifique, n'est pas et ne sera jamais une « prise d'otages ».

Nous sommes des **représentants syndicaux**, animés par un idéal de Paix, de Fraternité et de Justice, qui exercent leur rôle et tentent de vous faire entendre les revendications de nos collègues. Nous ne sommes **pas des voyous**, venus tenter d'empêcher la tenue d'un événement, ou pire, commettre des dégradations contre des biens publics comme cela a pu être entendu. La présence nombreuse et visible de la Police Municipale, de la Gendarmerie et même des renseignements territoriaux s'est d'ailleurs avérée bien futile. Cela participe à la stigmatisation qui touche les agent-es en lutte et singulièrement contre les militants CGT. Par ailleurs, la CGT dénonce les répressions syndicales qui se multiplient depuis plusieurs mois partout en France et exige la **protection des libertés syndicales**.

Ce ne sont pas, comme vous le pensez, les seules participations aux instances qui permettent d'envisager le bon fonctionnement du « dialogue social » dont nous n'avons pas le même concept. Bon nombre de vos projets ont été rejetés, des propositions ou contre-propositions ont été faites mais vous avez toujours appliqué votre règle du « c'est moi le Directeur, c'est moi qui décide ! ».

Vous avez élaboussé notre département de votre mépris, les collègues ne sont pas des imbéciles et savent l'intérêt que vous leur portez ou plutôt pas. En effet, récemment vous avez fait une apparition au Centre de Contact de Lens pour tenir une conférence de presse pour l'ouverture de la campagne déclarative de l'Impôt sur le Revenu. Vous n'avez à aucun moment pris la peine de saluer les équipes qui continuent à rendre, au maximum, un service exemplaire malgré les conditions de travail. Comme partout dans le département, nos collègues font le maximum pour assurer leurs missions et ce malgré les **incessantes menaces** qui

planent au-dessus de leur tête, nous vous rappelons une liste non exhaustive que nous avons déjà eu l'occasion à maintes reprises de vous signaler :

Ces menaces, ce sont les **surcharges de travail** et le **surmenage** causé par les suppressions d'emploi et l'incertitude qu'elles engendrent pour les agents, qui ne peuvent plus se projeter, qui ne peuvent plus s'occuper de leur famille en raison de l'éloignement toujours grandissant et qui sont parfois contraints de déménager. Et même si le télétravail peut soulager pour partie, il n'est pas la solution idéale et de surplus il n'est pas automatique et parfois distribué à la tête du client !

Ces menaces, c'est la **perte de sens** causée par les nouvelles organisations du travail sans prise en considération des remarques des agents de terrain.

Ces menaces c'est le **sentiment que notre hiérarchie n'est plus à l'écoute** et une **recrudescence du management toxique** qui malgré nos signalements continuent à sévir régulièrement.

Ces menaces, ce sont les **nouvelles applications informatiques**, souvent indisponibles et un réseau défaillant qui ne nous permettent pas d'assurer nos missions sereinement.

Ces menaces, ce sont le **NRP** et les **restructurations** à un rythme de plus en plus effréné qui créent de l'insécurité géographique et professionnelle pour les agents.

Ces menaces, ce sont l'absurdité et la rigidité des **règles de mutation** qui dissuadent de conserver le bénéfice d'un concours.

Ces menaces, c'est l'**absence de visibilité** des agents sur les transformations du réseau, ne serait-ce qu'à l'horizon d'un an même quand le directeur promet de ne plus toucher aux structures et de ne pas déployer un NRP bis.

Ces menaces ce sont une **réforme** et un **alourdissement de l'entretien professionnel** et des **possibilités de recours** qui dénotent une nouvelle remise en cause de l'investissement des agents et de leur travail et de la reconnaissance qui doit en découler.

Ces menaces ce sont des **transferts de responsabilité comptable** sur celle des agents... Avec la RGP, **tous les agents sont maintenant justiciables**... Le 3 mai dernier, un de nos collègues a été condamné par la cour des Comptes à 2 500 € d'amende. Ce jugement fait suite à une escroquerie aux coordonnées bancaires (Faux ordres de virement). Chacun de nos actes de gestion peut désormais engager notre responsabilité personnelle, quelle que soit notre catégorie. Et contrairement à l'ancien régime de la responsabilité personnelle du comptable, aucune garantie financière ni assurance n'est possible ! Dans le contexte général de dégradation de nos conditions de travail (pression des objectifs, réorganisations et réformes incessantes, instabilité des applicatifs informatiques, flex-offisation, fonctionnaire-bashing, arbitraire en matière de promotion et d'affectation, insécurité dans

l'exercice des missions, etc.), qui peut être assuré de ne jamais commettre un jour une erreur engageant sa responsabilité devant la cour des comptes, ainsi que d'éventuelles suites disciplinaires, malgré tout le professionnalisme dont les agent.e.s font preuve au quotidien ?

Ces menaces ce sont **des ressemblances frappantes à la catastrophe sociale et humaine d'Orange-France Telecom** ! Une réforme imposée à tous, une intervention systématique des cabinets de conseil, un management pathogène, une réduction drastique des effectifs, une incompréhension des personnels, et au bout, des dépressions, des suicides, des mises au placard injustifiées.

La liste est longue...

Le constat est fait, et c'est un bilan très **funeste** de votre mandat au sein de notre direction. Vous nous quittez peut-être avec le sentiment du travail bien fait, c'est évidemment une question de point de vue que ni la plupart des collègues du département, ni la CGT Finances Publiques 62 ne partagent.

Vous pourrez toujours chercher des justifications bancales à votre entreprise de destruction, vous ne serez jamais du côté des usagers et des collègues que vous avez et vous allez sûrement continuer à malmener dans votre prochaine direction. Vous avez caractérisé de « sketch théâtral » les revendications des collègues des PCRPs qui souhaitent s'exprimer en personne lors de la première convocation de ce CSAL les concernant directement. Vous avez également dit que vous n'aviez pas besoin de les écouter car les représentants syndicaux étaient là pour relater la parole des collègues alors que vous nous avez souvent répliqué que nous exagérons et que ce ne sont pas les remontées terrains que vous en aviez...

Alors il nous a semblé important de vous faire écouter la **colère légitime** des collègues des PCRPs qui subiront comme tant d'autres depuis votre nomination les conséquences de votre mépris, telle une ultime case à cocher sur votre feuille de route établie par la DG. On se demande qui essaye de faire de la mise en scène théâtrale en passant en force des scénarii préétablis sur lesquels malgré nos arguments, nos propositions et contre-propositions, c'est toujours coupé au montage ! Vos multiples représentations nous rendent las, vous mettez en scène pour réaliser les navets produits par les politiques menées par le gouvernement, le ministère et Bercy. C'est là où est toute la différence entre vous et nous, vous êtes nommé par le Ministère pour faire le sale boulot, nous sommes élus par les collègues pour **porter leurs voix, les accompagner, les défendre, ne l'oubliez jamais** !

Ainsi, nous tenons à vous rappeler que vous avez activement participé à la casse de la DDFiP 62 et de fait du Service Public sur notre territoire en démantelant notre réseau.

Dressons la liste de **vos principaux méfaits**, concernant les restructurations des services déconcentrés, **ont succombé sous votre commandement** le SPF-E Arras 1, le SPF-E Arras 2, le SPF-E Béthune 1, le SPF-E Béthune 2, le SPF-E Boulogne 1, le SPF-E Boulogne 2, le SPF Saint-Omer, le SIP Lens Nord, le SIP Lens Sud, le SIP-E de Saint-Pol sur Ternoise, le SIE de Montreuil sur mer, l'antenne PCRP de Lens, l'antenne PCRP de Calais, l'antenne PCE de Montreuil sur Mer, la BDV Calais, le PCE Calais, les cellules foncières des SIP de Boulogne-sur-Mer, SIP de Calais, SIP de Montreuil-sur-Mer, SIP de Lens, SIP de Béthune, SIP d'Henin-Beaumont, SIP de Saint-Omer, SIP d'Arras, SIP de Bruay la Buissière et SIP de Lillers.

La liste est déjà bien longue mais n'atteint pas le niveau du démantèlement émanant du NRP : **ont été exterminées sous votre commandement**, la trésorerie de Lens Municipale, la trésorerie d'Henin-Beaumont, la trésorerie de Béthune Municipale, la trésorerie de Lillers, la trésorerie de Bruay-la-Buissière, la trésorerie de Saint-Venant, la trésorerie de Vimy, la trésorerie de Liévin, la trésorerie de Bully-les-Mines, la trésorerie de Carvin, la trésorerie de Beuvry, la trésorerie de Douvrin, la trésorerie de Laventie, la trésorerie d'Auchel, la trésorerie d'Hersin-Coupigny, la trésorerie d'Arras Municipale, la trésorerie de Bapaume, la trésorerie de Saint-Omer, la trésorerie de Montreuil sur Mer, la trésorerie de Fruges, la trésorerie de Fauquembergues, la trésorerie d'Arras-Banlieue, la trésorerie de Vitry-en-Artois, la trésorerie de Marquion, la trésorerie de Lumbres, la trésorerie d'Aire sur la Lys, la trésorerie d'Ardres, la trésorerie de Campagne les Hesdin, la trésorerie de Berck sur Mer, la trésorerie du Touquet, la trésorerie Calais Municipale, la trésorerie de Boulogne sur Mer, la trésorerie de Saint-Pol sur Ternoise, la trésorerie de Guînes, la trésorerie d'Audruicq, la trésorerie d'Outreau, la trésorerie de Desvres, la trésorerie de Marquise, la trésorerie d'Avesnes-le-Comte, la trésorerie d'Aubigny en Artois, la trésorerie de Frévent et la trésorerie de Pernes

Soit pour les trésoreries, 42 implantations supprimées entre 2021 et 2023 s'ajoutant à la liste d'autres déjà fermées quelques années auparavant telle que les trésoreries d'Avion ou de Rouvroy par exemple.

La CGT Finances Publiques 62 réaffirme que ni les Espaces France Service, ni les buralistes, ne remplaceront le Service Public de Proximité de qualité que les trésoreries prodiguaient aux usagers.

A ce titre, la CGT Finances Publiques a organisé l'action **les Impôts du Cœur** ce 25 avril 2024 sur la commune d'Avion pour poursuivre la lutte contre l'éloignement et la destruction des Services Publics. Nous revendiquons un réseau de proximité DGFIP à la hauteur des besoins avec les moyens humains et matériels pour rendre un Service Public de qualité. Le gouvernement éloigne les Services Publics, la CGT a cœur de les ramener à ceux qui en ont besoin ! Nous sommes allés à la rencontre des usagers dont le Service Public de proximité a déserté depuis quelques années sans réelle compensation. Nombreux se sont déplacés pour retrouver un réel service public de contact leur rappelant la nostalgie de la

trésorerie d'Avion fermée définitivement en 2015. Nous les avons aidés à remplir leurs déclarations de revenus, cette action a rencontré un succès sans précédent ! En effet, pour ne rien vous cacher, usagers et élus ont demandé une reconduction de cette action dans le temps mais également sur le territoire puisque d'autres communes ayant perdu leur « perception » sont demandeurs !

Nous avons d'ailleurs interrogé un certain nombre d'usagers qui nous ont manifesté de façon unanime la volonté de retrouver leurs services publics de proximité de pleine compétence. Ils veulent renouer avec un accueil physique humain et renforcé. Beaucoup déplorent la fermeture de la trésorerie d'Avion, ne connaissent pas les Espaces France Services et se reportent automatiquement vers le SIP de Lens et parfois avec de grandes difficultés pour y accéder. La politique du tout internet laisse beaucoup de monde sur le bord de la route... Les usagers sont désespérés et se sentent abandonnés et ne trouvent plus aucune issue à leurs questions !

Nous avons également mis à disposition aux usagers une pétition pour le retour du service public de pleine compétence dans leur commune qui a récolté près de 100 signatures sur cette seule action que nous vous remettons ce jour.

Si on peut tenter de présenter votre action avec une forme de décalage, les conséquences pour le service public et les conditions de travail des agents n'en sont pas moins catastrophiques, et elles le seraient encore plus si les syndicats du département ne combattaient pas pour défendre les droits et garanties des agents et le service public.

Pour un syndicalisme de lutte et de revendications, la CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais invite les agents à **rejoindre la CGT**, afin d'élaborer collectivement les revendications et décider des moyens d'actions pour les faire aboutir.

Nous soutenons les collègues et camarades de la DRFiP de Loire Atlantique qui vont devoir prochainement vous côtoyer et peut-être subir le Gyro Loto !

A qui le tour ?

Les élus CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais

Amandine KOSLOWSKI

Titulaire

Julien ALEKSANDEREK

Suppléant

Florian BOUTROUILLE

Expert